



MUNICIPALITÉ DE  
**LAC-TREMBLANT-NORD**

---

**Transfert à la Sûreté du Québec (SQ) et sécurité nautique**

Bonjour à tous et à toutes,

Le corps de police municipal de la ville de Mont Tremblant sera officiellement transféré à la Sûreté du Québec (SQ) à compter du mardi 22 juin. Certains d'entre vous ont peut-être vu la SQ sur le lac cette semaine, en préparation au transfert.

J'ai rencontré M. Mulcair (Directeur de la station Mont Tremblant) afin de souligner certaines de nos préoccupations majeures, notamment en ce qui concerne le bruit sur le lac Tremblant et la présence policière dans des secteurs comme Tranquillité. D'autres rencontres à ce sujet suivront, et les citoyens auront l'occasion de rencontrer divers acteurs clés.

Depuis de nombreuses années, nous avons reçu des plaintes de citoyens concernant le manque de réponse de la part de la police, de leur manque de présence ainsi que leur manque d'interventions sur le lac.

À cet effet, on m'a assuré les éléments suivants :

1. Il y aura 45 visites effectuées sur tous les lacs de la région de Mont-Tremblant et de Lac-Tremblant-Nord, mais la majorité des visites se fera sur le Lac Tremblant.
2. Lorsque les citoyens déposent une plainte concernant le bruit, il y aura une réponse de la police.
3. En cas d'urgence, la police peut venir sur le lac même à la noirceur.

À titre informatif, voici un lien pour consulter les règles et règlements à respecter concernant la navigation en bateau : <https://tc.canada.ca/fr/transport-maritime/securite-maritime/bureau-securite-nautique>

Il est à noter que M. Mulcair m'a informée qu'il faut s'attendre à ce qu'il y ait des contraventions qui soient émises. Les gens seront interpellés, leurs bateaux seront vérifiés pour la présence des équipements de sécurité, les permis nécessaires, etc.

Les numéros de téléphone pour joindre la police demeurent les mêmes :

- **911** : Pour les urgences comme un accident, un acte criminel, un danger sur la route publique (y compris le lac), un incendie, une odeur de gaz, de graves problèmes de santé ou afin de signaler une personne en détresse.
- **819-425-2723** : Numéro du poste de police de la Ville de Mont-Tremblant. Il vous amène au même endroit que le 911, mais il permet de prioriser les appels d'urgence. Par conséquent, il s'agit d'un numéro que vous devez appeler pour les problèmes suivants:

- Les nuisances, y compris le bruit (des bateaux, des partys, etc.);
- Problèmes d'intrusion (avec trace visuelle d'intrusion). Si vous vous sentez en danger en raison de la présence d'un inconnu sur votre propriété, appelez le 911.
- Excès de vitesse sur le lac (la police peut appliquer les lois fédérales sur la vitesse en raison des bouées en place);
- Le non-respect des règlements pour le lavage des bateaux (amendes selon les règlements).

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à me contacter.

Passez une bonne journée!

*Kim Meyer, Mairesse Lac-Tremblant-Nord*

---